

Le Conseil d'Administration est l'instance décisionnelle de l'INRA : les représentants élus des personnels y sont minoritaires (5/24). C'est le lieu où sont arrêtées les grandes orientations scientifiques et les réorganisations de l'Institut. C'est l'endroit où les demandes de recherche exprimées par l'ensemble des acteurs sociaux (profession, associations) et les pouvoirs publics devraient pouvoir se confronter à la logique scientifique.

Au cours de ce nouveau mandat, seront traités des dossiers cruciaux pour les personnels, sur lesquels
la CFDT prend des engagements clairs

Conserver un pilotage national à l'INRA :

Les faits : l'INRA est menacé d'éclatement en pôles régionaux thématiques. Or, si certains regroupements peuvent être envisagés, tous les sujets ne s'y prêtent pas et beaucoup d'équipes travaillent aujourd'hui en réseaux, en phase avec la diversité nationale des acteurs de la recherche. Inséré scientifiquement par ses équipes dans la dynamique européenne, l'INRA doit maintenant faire siens les principes de responsabilisation inscrits dans la toute nouvelle «Charte du chercheur en Europe» : lutter contre l'explosion des contrats précaires, en expansion à l'INRA et prévus par la Loi d'Orientation préparée par le Gouvernement.

La CFDT INRA défendra l'INRA comme établissement de recherche national (EPST) et le maintien des personnels sur statut de titulaires de la Fonction Publique d'Etat. Elle veillera à l'application de la Charte.

Assurer la pluralité des formes de recherche :

Les faits : la nouvelle présentation de la Loi de Finance (LOLF) par programmes place l'INRA parmi les organismes publics (EPST et EPIC) concourant à une recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources («programme 4»). Or, nombreuses sont les équipes INRA qui, aujourd'hui, conduisent des recherches plus fondamentales, en biologie notamment, relevant du programme 3 (recherches scientifiques et technologiques, qui rassemblent entre autres CNRS et INSERM). Cette diversité d'approches fait notre originalité. Le cloisonnement entre programmes peut être de nature à restreindre les domaines de recherche des équipes.

La CFDT INRA défendra le maintien d'un équilibre entre les recherches fondamentales et finalisées dans l'Institut, équilibre qui contribue à sa richesse.

Développer l'emploi durable et les moyens de recherche :

1. l'emploi :

Les faits : l'emploi est attaqué sur différents fronts. La LOLF autorise les établissements à utiliser une partie du budget prévu pour le personnel titulaire à du fonctionnement ; la Loi d'Orientation veut accroître significativement l'emploi en CDD au niveau national et régional ; la DG de l'INRA transforme depuis plusieurs années les postes d'AGT ou d'AJT en postes moins nombreux de catégories supérieures.

La CFDT INRA défendra un plan pluriannuel pour l'emploi scientifique et technique, à tous les niveaux de qualification, en vue des départs massifs en retraite d'ici 2010. Elle demandera un maximum d'emplois titulaires. Elle réclamera une meilleure valorisation des compétences internes acquises par la formation permanente.

2. les moyens :

Les faits : les moyens versés chaque année (fonctionnement récurrent) par l'INRA diminuent et ne permettent plus d'assurer l'activité scientifique des Unités, qui se tournent vers les appels d'offre. Par la création de l'Agence Nationale de la Recherche (A.N.R.), le Gouvernement veut accroître ce déséquilibre en faveur des appels sur projets en y impliquant les organismes de recherche : l'INRA est appelé à jouer le rôle d'agence de moyens dans ses domaines de compétence.

La CFDT INRA défendra le principe d'une dotation budgétaire satisfaisante pour les Unités, indépendamment des réponses aux appels d'offre.

La CFDT a négocié en 1983 le statut de fonctionnaire :
elle défendra encore en 2005 ce statut de titulaire !

La CFDT s'est battue contre le statut d'EPIC en 1978 :
elle défendra le statut d'EPST pour l'INRA en 2005 !

La CFDT soutient le statut national de l'INRA, bien inséré dans
l'Espace Européen de la Recherche,
**pour préparer un emploi de meilleure qualité
pour les jeunes !**



Votez pour la CFDT INRA (Alain Havet CR Versailles-Grignon, Patrick Lemaire AJT Lille-Arras, Elisabeth Blesbois IR Tours, Patrick Moreau IE Bordeaux, Nicole Bancal AJT Colmar)